



Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique

Communiqué de février 2013

Les membres du Comité de retraite désirent vous faire part des principaux développements survenus à votre Régime au cours de l'année 2012.

Changements au Comité de retraite

Le 7 juin, le Conseil d'administration de la Corporation a nommé pour une durée de trois ans l'un de ses membres, madame Lili-Anna Peresa, pour siéger au Comité de retraite en remplacement de monsieur Bernard Lamarre dont le mandat venait à terme.

Lors de l'assemblée annuelle des participants et bénéficiaires du Régime du 14 juin, messieurs Benoit Barbeau, désigné par les participants actifs du personnel enseignant, et Dominic Cappe, désigné par les participants actifs du personnel non enseignant, ont été réélus pour un mandat de trois ans. De plus, le Comité a reconduit leur mandat en tant que membres du Comité de placement.

Enfin, le 31 octobre, le Comité de retraite renouvelait le mandat de monsieur Gilles P. Grenier à titre de membre indépendant externe. Monsieur Grenier continue de siéger au Comité de placement, dont il assume la présidence.

Comité de vérification

Après avoir complété la revue des états financiers du Régime pour l'année terminée le 31 décembre 2011, le Comité de vérification a entrepris l'inventaire et l'analyse des certificats de conformité soumis par les gestionnaires de placement de la caisse.

Comité de placement

Au cours de 2012, le Comité de placement a poursuivi la mise en place de l'Énoncé de Politique de placement approuvé en février 2011, transition qui s'étalera jusqu'en 2014.

À l'automne, à la suite d'un appel d'offres pour les services de conseillers en gestion des placements de la caisse de retraite, le Comité de retraite a entériné la recommandation du Comité de placement visant à choisir la firme Morneau Shepell.

Rendement des placements

Comme en 2011, votre caisse de retraite s'est inscrite, pour l'année 2012, dans le peloton de tête de l'univers des fonds équilibrés de régimes de retraite en enregistrant un taux de rendement avoisinant les 11,0 %, la médiane s'établissant à 9,2 %; en 2011, le rendement de la caisse fut de 2,9 %, comparativement à la médiane de 0,9 %.

Situation financière du régime

Bien que votre caisse de retraite soit gérée prudemment et selon les conseils d'experts, et malgré la hausse significative des cotisations de la Corporation en 2012, l'actuaire du Régime a estimé que sa situation financière affichait un déficit de capitalisation de l'ordre de 77,5 M\$ au 30 juin 2012, traduisant un ratio de capitalisation d'environ 80,0 %. Au 31 décembre 2011, ce déficit était estimé à 81,4 M\$ et ce ratio à 78,5 %.

Cotisations de la Corporation à la caisse de retraite

En février 2012, considérant l'ampleur de ce déficit, la Corporation informait le Comité de **retraite de sa décision de ne pas se prévaloir, pour les années 2012 et 2013, de la mesure** d'allègement offerte aux employeurs par le gouvernement du Québec dans le cadre du « *Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire* ». Ainsi, les cotisations d'équilibre versées à la caisse se sont élevées à 6,95 M\$ au cours de 2012, comparativement à 1,69 M\$ en 2011, portant les cotisations totales de la Corporation à 14,7 M\$ en 2012, contre 8,7 M\$ en 2011.

Modifications au régime

En décembre 2012, un *Avis* vous a été transmis vous informant d'une modification apportée au Régime en date du 1^{er} janvier 2013 et s'appliquant à certains groupes d'employés. De plus, les discussions entamées au cours de l'année entre la Corporation et les représentants des divers syndicats et associations se poursuivront, et ce, afin d'assurer la pérennité de votre Régime, sans toutefois modifier les droits acquis.

Conclusion

La situation financière de la vaste majorité des régimes de retraite au Canada demeure préoccupante en raison, principalement, d'une conjoncture de taux d'intérêt historiquement faible. Votre Comité de retraite maintient tant la vigilance que la gouvernance requises dans les circonstances, et sera heureux de répondre à vos questions lors de l'assemblée annuelle des participants et bénéficiaires du 13 juin 2013.



Louis Courville,
Président du Comité de retraite